

**Province de Québec
MRC Lac-Saint-Jean-Est
Municipalité d'Hébertville-Station**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 NOVEMBRE 2025

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la municipalité d'Hébertville-Station, tenue dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville situé au 5 rue Notre-Dame, le lundi 10 novembre 2025 à 18 h 30, sous la présidence de monsieur le maire Michel Claveau.

Présents : M. Michel Claveau, Maire
Mme Émilie Vaillancourt, conseillère # 1
M. Sylvain Boily, conseiller # 3
Mme Mylène Blackburn, conseillère # 4
Mme Lily Paquette, conseillère # 6

Absence motivée : M. Robin Côté, conseiller # 2

Formant quorum.

Assistant également à la séance : madame Marie-Ève Roy directrice générale et greffière-trésorière ainsi que monsieur Pascal Vermette directeur adjoint et aux opérations.

- 1. Mot de bienvenue du maire;*
- 2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour;*
- 3. Acquisition et installation de jeux d'eau – Octroi de contrat;*
- 4. Période de questions;*
- 5. Levée de l'assemblée.*

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE

À 18 h 32, monsieur le maire Michel Claveau préside l'assemblée, et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte en souhaitant la bienvenue.

**2. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
R.10506.11.2025**

Il est proposé par madame la conseillère Émilie Vaillancourt, appuyé par madame la conseillère Mylène Blackburn et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

**3. ACQUISITION ET INSTALLATION DE JEUX D'EAU – OCTROI DE CONTRAT
R.10507.11.2025**

CONSIDÉRANT QUE, suite à l'affichage d'un appel d'offres sur le Système Électronique d'Appel d'Offres du Gouvernement du Québec (SÉAO), 2 entreprises ont déposé une soumission pour le projet d'acquisition et installation de jeux d'eau;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Playtec a été le plus bas soumissionnaire conforme sous la recommandation de nos aviseurs légaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Boily appuyé par madame la conseillère Mylène Blackburn et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le contrat pour le projet d'acquisition et d'installation des jeux d'eau soit octroyé à l'entreprise Playtec au coût de 171 853,13 \$, taxes incluses;

QUE monsieur le maire, Michel Claveau, et madame la directrice générale, Marie-Ève Roy, soient autorisés à signer tous les documents afin que prenne effet cette résolution.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions de 15 minutes est donnée aux citoyens strictement sur les sujets de la présente séance.

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
R.10508.11.2025

Madame la conseillère Mylène Blackburn propose de lever la présente séance à 18 h 49.

Monsieur Michel Claveau,
Maire

Madame Marie-Ève Roy,
Directrice générale